

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2019

---

## INTÉRÊTS DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE EXPLOITATION RÉSEAUX RADIOÉLECTRIQUES MOBILES - (N° 1722)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° CE11

présenté par  
M. Bothorel, rapporteur

-----

#### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« destinée à »,

les mots :

« dans le but de »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.